

Conditions Générales de Vente

Le Manoir des Montagnes

Hôtel – restaurant

Ces conditions sont applicables à toutes ventes conclues avec l'hôtel-restaurant Le Manoir des Montagnes, 230 Montée du Noirmont, 39220 LES ROUSSES. De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Conditions de réservation

Les réservations sont effectuables sur notre site internet, par téléphone, e-mail ou par courrier. Pour qu'une réservation soit effective, nous vous demandons un numéro de carte de crédit en cours de validité ainsi que la date d'expiration. L'hôtel prélève un montant équivalent à 30% du montant total du séjour. Cette somme est non remboursable.

Les arrivées se font à partir de 15h, et les départs pour 11h. Tout dépassement de ce délai peut entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Pour toute arrivée après 20h, merci d'en avvertir la réception, en appelant au +33 3 84 60 01 48, ou par mail sur l'adresse suivante : info@manoirdesmontagnes.com

Conditions d'annulation

Les présentes conditions générales d'annulation sont appliquées en fonction de l'heure locale de l'hôtel.

En cas d'annulation, les arrhes sont non remboursables

Pour une annulation entre 8 jours et 2 jours avant la date d'exécution du contrat, l'hôtel prélève 70% du montant du séjour

Pour une annulation moins de 2 jours avant la date d'exécution du contrat, l'hôtel prélève 100% du montant du séjour

Ces conditions s'appliquent même en cas d'évènements spéciaux (vol annulé, retardé, accident, maladie...). Nous vous conseillons de vous protéger avec une assurance Voyage et Annulation. La prise en compte de l'annulation est effective à réception d'un document écrit stipulant l'annulation (e-mail ou courrier), sans quoi elle ne pourra être traitée.

Toute interruption de séjour non signalée 72h avant la date de départ prévue entraînera la facturation des nuits annulées.

Toute demande de modification des prestations par rapport à la réservation faite, devra être adressée par écrit à l'établissement. La modification ne pourra être acceptée et confirmée qu'en fonction des disponibilités de l'établissement au moment de la demande.